**Judaïsme, Dieu, alliance, loi**

Le judaïsme est une religion éthique (voir pour ce mot la [note sur la philosophie d’Emmanuel Levinas](http://www.dallenogare.biz/cours/index.php/2019/11/03/ethique-du-visage-emmanuel-levinas/)) : la foi en Dieu y est moins importante que

* rester fidèle à l’alliance (en hébreu : ברית "berit") avec Lui
* par l’étude des commandements (Mitzvah - hébreu : מצווה ; pluriel, mitzvot)
* et leur pratique.

Ainsi, dès qu’il devient un humain responsable de ses actes (13 ans pour le garçon, 12 ans pour les filles qui mûrissent un peu plus tôt que les garçons), le jeune juif et la jeune juive font leur bar/bath mitzvah. Ils deviennent fils/fille (bar/bath) du commandement (mitzvah). Ils sont alors responsables de leurs péchés - jusqu’alors, c’était le père qui était considéré comme responsable des transgressions de ses enfants.

Le rabbin Alexandre Meloni résume, dans une étude jadis publiée sur son blog, le sens spirituel de cette cérémonie : ressembler à Dieu qui, parce qu’Il ne manque de rien, n’est que Don...

« En effet par la pratique des mitzvoth et par conséquent de leur apprentissage par l’étude. Le fils et la fille sont le fruit de leurs parents, mais nous sommes aussi le fruit, non plus sur le plan biologique, mais ontologique, des actes que nous accomplissons. Donc par et dans la mitzvà, l’individu apprend à donner en sacrifiant son égoïsme pour les impératifs divins. La pratique nous habitue à donner de soi, à aller au-delà de nos tendances égoïstes ; lorsque la halakhà[[1]](#footnote-1) nous demande de faire plus ou mieux que ce que nous désirons, il s’agit alors de dépasser notre limite, apparemment indépassable, de la satisfaction immédiate de nos désirs. C’est dans ce sens que la Bar/Bath Mitzvà permet aux enfants de réellement devenir adultes et que l’enfant de preneur se « convertit » au concept du don de soi et devient donneur ce qui le fait ressembler toujours plus au Créateur. Ainsi donc la Bar/Bath Mitzvà acquière son véritable sens et n’est plus comparable à une communion, mais il s’agit bien d’un passage à une autre dimension de l’individu. »

Dès l’âge de quatre ans, l’enfant apprendra l’hébreu et étudiera le Talmud (voir point suivant) à l’école talmudique pour se préparer à ce rite important où il lira et commentera en public un passage de la Thora.

**I. Loi écrite et loi orale : le judaïsme contemporain**

À l’époque du Christ, un débat théologique opposait deux courants religieux au sein du judaïsme :

* les Sadducéens, liés aux familles riches et au culte rendu dans le temple, considéraient qu’il ne fallait étudier et appliquer que la loi écrite dans les livres de la Torah (les 613 commandements : voir plus loin). Ils ne croyaient pas non plus en la résurrection dont l’affirmation était apparue plus tardivement.
* Les Pharisiens, issus généralement de la classe populaire, croyaient en la résurrection et considéraient que Moïse avait également transmis oralement des commandements et des commentaires de la loi. Cette tradition avait été préservée oralement de génération en génération, puis compilée et fixée par écrit, à partir du 2e siècle avant Jésus-Christ, dans la Mishnah, puis dans la Guemara (la Guemara sont des commentaires qui résultent de l’étude, au long de plus de sept siècles, de la Mishnah - le tout formant le Talmud).

Après la destruction du Temple par les Romains et la dispersion du peuple d’Israël dans l’ensemble de l’Empire, le courant sadducéen va disparaître et ne survivra que le judaïsme des Pharisiens qui seront ensuite appelés "rabbi" (mon maître), puis rabbins : c’est l’actuel judaïsme rabbinique.

**II. Trois moments dans la Torah où Dieu fait alliance et donne la loi**

Les extraits sont repris de la [traduction du rabbinat](http://www.sefarim.fr/).

**1. Premier moment : dès la création de l’être humain.**

Dans le premier, comme dans le second récit de cette création, Dieu offre à l’homme l’entièreté de la création, lui donne comme premier commandement de "croître et de se multiplier", mais ajoute une restriction : ne pas manger du fruit de l’arbre de la connaissance du bien et du mal (on peut traduire aussi par du bonheur/malheur ou du bon/mauvais) :

« Dieu dit : "*Faisons l’homme à notre image, à notre ressemblance, et qu’il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail ; enfin sur toute la terre, et sur tous les êtres qui s’y meuvent.*" Dieu créa l’homme à son image ; c’est à l’image de Dieu qu’il le créa. Mâle et femelle furent créés à la fois. Dieu les bénit en leur disant "*Croissez et multipliez ! Remplissez la terre et soumettez-la ! Commandez aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les animaux qui se meuvent sur la terre !"* (Livre de la Genèse, chapitre 1)

(...) L’Éternel-Dieu façonna l’homme, - poussière détachée du sol, - fit pénétrer dans ses narines un souffle de vie, et l’homme devint un être vivant. L’Éternel-Dieu planta un jardin en Éden, vers l’orient, et y plaça l’homme qu’il avait façonné.

L’Éternel-Dieu fit surgir du sol toute espèce d’arbres, beaux à voir et propres à la nourriture ; et l’arbre de vie au milieu du jardin, avec l’arbre de la science du bien et du mal. Un fleuve sortait d’Éden pour arroser le jardin ; de là il se divisait et formait quatre bras. Le nom du premier : Pichon ; c’est celui qui coule tout autour du pays de Havila, où se trouve l’or. L’or de ce pays-là est bon ; là aussi le bdellium et la pierre de chôham. Le nom du deuxième fleuve : Ghihôn ; c’est lui qui coule tout autour du pays de Kouch. Le nom du troisième fleuve : Hiddékel ; c’est celui qui coule à l’orient d’Assur ; et le quatrième fleuve était l’Euphrate.

L’Éternel-Dieu prit donc l’homme et l’établit dans le jardin d’Eden pour le cultiver et le soigner. L’Éternel-Dieu donna un ordre à l’homme, en disant : "*Tous les arbres du jardin, tu peux t’en nourrir ; mais l’arbre de la science du bien et du mal, tu n’en mangeras point : car du jour où tu en mangeras, tu dois mourir !"* (idem chapitre 2) »

Cette deuxième phrase qu’adresse Dieu à l’homme doit-elle être considérée comme une interdiction parce que c’est "mal" ? Cela supposerait que l’homme connaîtrait une forme de distinction entre le bien et le mal grâce à l’interdit. Or, cette connaissance du bien et du mal, c’est manger du fruit de l’arbre qui la donnerait... Contradiction...

On peut aussi l’analyser comme une recommandation, plutôt que comme un commandement proprement dit.

Une [autre note du cours](http://www.dallenogare.biz/cours/index.php/2019/10/06/comment-lire-laction-de-dieu-dans-la-bible-en-incriminant-en-discriminant/) analyse la manière dont le serpent rapportera cette parole en incriminant Dieu.

**2. Deuxième moment : lors de la recréation de l’humanité à travers Noé**

Noé est un second point de départ pour l’ensemble de l’humanité. Confronté au mal qui se répand dans l’humanité, Dieu décide de l’anéantir, mais sauve Noé à partir de qui se reconstituera l’humanité avec laquelle Il fait définitivement alliance et donne sept commandements fondamentaux (la "loi noachique") :

« L’Éternel vit que les méfaits de l’homme se multipliaient sur la terre, et que le produit des pensées de son cœur était uniquement, constamment mauvais ; et l’Éternel regretta d’avoir créé l’homme sur la terre, et il s’affligea en lui-même. Et l’Éternel dit : "J’effacerai l’homme que j’ai créé de dessus la face de la terre ; depuis l’homme jusqu’à la brute, jusqu’à l’insecte, jusqu’à l’oiseau du ciel, car je regrette de les avoir faits. Mais Noé trouva grâce aux yeux de l’Éternel. » (idem, chapitre 6)

La suite du récit est bien connue : Noé est averti par Dieu, construit une arche qui lui permet, ainsi qu’à sa famille et à un couple de tous les animaux de la terre, d’échapper au déluge. Puis Dieu fait ainsi alliance avec lui et, à travers lui, avec l’ensemble de l’humanité - et même plus largement avec toutes les créatures de la terre[[2]](#footnote-2) :

« Alors Dieu se souvint de Noé, et de tous les animaux sauvages et domestiques qui étaient avec lui dans l’arche. Dieu fit passer un souffle sur la terre, et les eaux se calmèrent.

(...) Dieu dit en lui-même : "*Désormais, je ne maudirai plus la terre à cause de l’homme, car les conceptions du cœur de l’homme sont mauvaises dès son enfance ; désormais, je ne frapperai plus tous les vivants, comme je l’ai fait. Plus jamais, tant que durera la terre, semailles et récolte, froidure et chaleur, été et hiver, jour et nuit, ne seront interrompus.*"

Dieu bénit Noé et ses fils, en leur disant : "*Croissez et multipliez, et remplissez la terre ! Que votre ascendant et votre terreur soient sur tous les animaux de la terre et sur tous les oiseaux du ciel ; tous les êtres dont fourmille le sol, tous les poissons de la mer, est livrés en vos mains. Tout ce qui se meut, tout ce qui vit, servira à votre nourriture ; de même que les végétaux, je vous livre tout. Toutefois aucune créature, tant que son sang maintient sa vie, vous n’en mangerez. Toutefois encore, votre sang, qui fait votre vie, j’en demanderai compte : je le redemanderai à tout animal et à l’homme lui-même, si l’homme frappe son frère, je redemanderai la vie de l’homme. Celui qui verse le sang de l’homme, par l’homme son sang sera versé, car l’homme a été fait à l’image de Dieu. Pour vous, croissez et multipliez ; foisonnez sur la terre et devenez-y nombreux.*"

Dieu adressa à Noé et à ses enfants ces paroles : "*Et moi, je veux établir mon alliance avec vous et avec la postérité qui vous suivra ; et avec toute créature vivante qui est avec vous, oiseaux, bétail, animaux des champs qui sont avec vous, tous les animaux terrestres qui sont sortis de l’arche. Je confirmerai mon alliance avec vous nulle chair, désormais, ne périra par les eaux du déluge ; nul déluge, désormais, ne désolera la terre.*" Dieu ajouta : "*Ceci est le signe de l’alliance que j’établis, pour une durée perpétuelle, entre moi et vous, et tous les êtres animés qui sont avec vous. J’ai placé mon arc dans la nue et il deviendra un signe d’alliance entre moi et la terre. À l’avenir, lorsque j’amoncellerai des nuages sur la terre et que l’arc apparaîtra dans la nue, je me souviendrai de mon alliance avec vous et tous les êtres animés et les eaux ne deviendront plus un déluge, anéantissant toute chair. L’arc étant dans les nuages, je le regarderai et me rappellerai le pacte perpétuel de Dieu avec toutes les créatures vivantes qui sont sur la terre*."

Dieu dit à Noé : "*C’est là le signe de l’alliance que j’ai établie entre moi et toutes les créatures de la terre.*" » (idem chapitres 7, 8, 9)

L’alliance ici est indissociable du respect de commandements que Dieu donne à Noé et sa descendance (l’ensemble de l’humanité). Ces commandements, le rabbin Alexandre Meloni les explicite dans une autre étude de son blog où il reprend la lecture juive qui les résume à sept, puis à quatre :

1. Créer des tribunaux
2. Interdiction de blasphémer le Nom
3. Interdiction d’idolâtrie
4. Interdiction des unions interdites (Inceste, adultère, union avec des animaux par exemple, mais aussi l’homosexualité)
5. Interdiction du meurtre (il s’agit du : tu ne tueras point, meurtre prémédité, mais pas de l’autodéfense)
6. Interdiction du vol
7. Interdiction de manger des parties de l’animal encore vivant et du sang des animaux.

Le judaïsme réduit encore à quatre lois basiques ces 7 commandements (les premier, troisième, quatrième, cinquième et sixième de ces commandements).

**3. Troisième moment : lors de la libération de l’esclavage d’Israël en Égypte**

"Israël" est le nom qu’a reçu Jacob, le petit-fils d’Abraham, après qu’il a combattu une nuit avec Dieu (Livre de la Genèse, chapitre 32). "Israël" signifie "fort contre Dieu", "qui résiste à Dieu". Jacob aura douze fils qui sont les ancêtres "éponymes" des 12 tribus d’Israël. Avec une importance particulière pour la tribu descendant de Juda (tribu "juive") : y naîtra le roi David, y est attendu le Messie.

Suite à l’épisode de Joseph, l’avant-dernier fils, vendu par ses frères, l’ensemble "du peuple d’Israël" se retrouve réduit en esclavage en Égypte et Dieu appelle Moïse pour le libérer et le ramener dans sa terre au bout de 40 années dans le désert.

C’est, dans le désert, que Moïse reçoit les dix commandements, au sommet du mont Sinaï :

« Or, la montagne de Sinaï était toute fumante, parce que le Seigneur y était descendu au sein de la flamme ; sa fumée montait comme la fumée d’une fournaise et la montagne entière tremblait violemment. Le son du cor allait redoublant d’intensité ; Moïse parlait et la voix divine lui répondait. Le Seigneur, étant descendu sur le mont Sinaï, sur la cime de cette montagne, y appela Moïse ;

Moïse monta, et le Seigneur lui dit : "*Descends avertir le peuple : ils pourraient se précipiter vers le Seigneur pour contempler sa gloire et beaucoup d’entre eux périraient. Que les pontifes aussi, plus rapprochés du Seigneur, s’observent religieusement ; autrement il pourrait sévir parmi eux.*" Moïse répondit au Seigneur : "*Le peuple ne saurait monter sur le mont Sinaï, puisque tu nous as avertis par ces paroles : ‘Défends la montagne et déclare-la sainte !*’" Le Seigneur lui repartit : "*Descends, dis-je, puis tu remonteras, accompagné d’Aaron. Mais que les pontifes et le peuple ne s’aventurent pas à monter vers le Seigneur, il pourrait sévir contre eux."* Moïse redescendit vers le peuple et lui en fit part.

Alors Dieu prononça toutes ces paroles, savoir :

1. "Je suis l’Éternel, ton Dieu, qui t’ai fait sortir du pays d’Égypte, d’une maison d’esclavage.
2. "Tu n’auras point d’autre dieu que moi. Tu ne te feras point d’idole, ni une image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, tu ne les adoreras point ; car moi, l’Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui poursuis le crime des pères sur les enfants jusqu’à la troisième et à la quatrième générations, pour ceux qui m’offensent ; et qui étends ma bienveillance à la millième, pour ceux qui m’aiment et gardent mes commandements.
3. "Tu n’invoqueras point le nom de l’Éternel ton Dieu à l’appui du mensonge ; car l’Éternel ne laisse pas impuni celui qui invoque son nom pour le mensonge.
4. "Pense au jour du Sabbat pour le sanctifier. Durant six jours tu travailleras et t’occuperas de toutes tes affaires, 9, mais le septième jour est la trêve de l’Éternel ton Dieu : tu n’y feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave mâle ou femelle, ton bétail, ni l’étranger qui est dans tes murs. Car en six jours l’Éternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu’ils renferment et il s’est reposé le septième jour ; c’est pourquoi l’Éternel a béni le jour du Sabbat et l’a sanctifié.
5. "Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l’Éternel ton Dieu t’accordera.
6. "Ne commets point d’homicide.
7. "Ne commets point d’adultère.
8. "Ne commets point de larcin.
9. "Ne rends point contre ton prochain un faux témoignage.
10. "Ne convoite pas la maison de ton prochain ; Ne convoite pas la femme de ton prochain, son esclave ni sa servante, son bœuf ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain."

Or, tout le peuple fut témoin de ces tonnerres, de ces feux, de ce bruit de cor, de cette montagne fumante et le peuple à cette vue, trembla et se tint à distance. Et ils dirent à Moïse : "*Que ce soit toi qui nous parles et nous pourrons entendre, mais que Dieu ne nous parle point, nous pourrions mourir.*"

Moïse répondit au peuple : "*Soyez sans crainte ! c’est pour vous mettre à l’épreuve que le Seigneur est intervenu ; c’est pour que sa crainte vous soit toujours présente, afin que vous ne péchiez point.*" Le peuple resta éloigné, tandis que Moïse s’approcha de la brume où était le Seigneur.

L’Éternel dit à Moïse : "*Parle ainsi aux enfants d’Israël : 'Vous avez vu, vous-mêmes, que du haut des cieux je vous ai parlé. Ne m’associez aucune divinité ; dieux d’argent, dieux d’or, n’en faites point pour votre usage.' Tu feras pour moi un autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes victimes rémunératoires, ton menu et ton gros bétail, en quelque lieu que je fasse invoquer mon nom, je viendrai à toi pour te bénir. Si toutefois tu m’ériges un autel de pierres, ne le construis pas en pierres de taille ; car, en les touchant avec le fer, tu les as rendues profanes. Tu ne dois pas non plus monter sur mon autel à l’aide de degrés, afin que ta nudité ne s’y découvre point."* (Livre de l’Exode, chapitres 19, 20)

Ces commandements (ici "paroles") ne sont pas adressés à la totalité de l’humanité, mais au seul peuple d’Israël. Ils seront au cœur du judaïsme, ainsi que tous les autres commandements relevés dans les cinq premiers livres bibliques (ils sont au nombre de 613).

Ils sont d’abord interprétés comme le signe d’une d’alliance particulière de Dieu avec le peuple Israël, d’une élection face à laquelle il faut être à la hauteur. De nombreux Psaumes (le judaïsme nomme ce livre : Tehilim תהילים, « Louanges ») évoque avec émerveillement ce don que Dieu a fait au peuple d’Israël de pouvoir "marcher" dans une telle loi :

1 Heureux ceux dont la voie est intègre, qui suivent la Loi de l’Éternel !

2 Heureux ceux qui respectent ses statuts, le recherchent de tout leur cœur,

3 qui, se gardant bien de commettre aucune injustice, marchent dans ses voies !

4 Tu as promulgué tes ordonnances, pour qu’on les observe strictement.

5 Ah ! puissent mes pas être fermes, pour que j’observe tes préceptes !

6 Alors, je ne serai point déçu, en portant mes regards sur tous tes commandements.

7 Je te rendrai grâce en toute droiture de cœur, en m’instruisant des règles de ta justice.

8 Tes statuts, je les observerai : ne m’abandonne en aucun temps.

9 Comment le jeune homme rendra-t-il pure sa conduite ? En se conformant à tes paroles.

10 De tout mon cœur je m’enquiers de toi, ne me laisse pas dévier de tes prescriptions. 11 En mon sein, j’ai déposé tes instructions, pour ne pas faillir à ton égard.

12 Béni sois-tu, ô Éternel ! Enseigne-moi tes préceptes.

13 De mes lèvres, je proclame toutes les règles sorties de ta bouche.

14 Dans le chemin tracé par tes témoignages je trouve ma joie, comme si c’était le comble de la richesse.

15 Je m’entretiens de tes commandements, et je contemple tes voies. 1

6 Je me délecte de tes préceptes, et n’oublie point tes paroles.

(Psaume 119 ; 118 dans la Bible catholique)

Mais toute la suite de l’histoire biblique mettra aussi en scène la difficulté d’être à la hauteur de cette alliance et la loi. Régulièrement Dieu enverra des prophètes à Israël, infidèle à l’alliance, pour rappeler au peuple et à ses dirigeants Ses exigences.

1. halakhà : loi orale et écrite (voir plus loin pour la distinction) [↑](#footnote-ref-1)
2. Ce dernier point montre qu’il n’est pas possible de considérer que le judaïsme soit antiécologique au motif que l’homme ne serait pas appelé par Dieu à respecter l’ensemble de la création [↑](#footnote-ref-2)